Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 13/10/2025

LA VIE CLAIRE rappelle SAUCISSON SEC SANS NITRITE 200G (nature et noisettes)

- Noms des modèles ou références concernés : **SAUCISSON SEC S/NITRITE 200G et SAUCISSON NOISETTE S/NITR 200G**
- Marque : **LA VIE CLAIRE**
- **GTIN 3266191200217 Lot Tous les lots, GTIN 3266191200224 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Bague papier**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 69.286.001 UE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins La Vie Claire**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 27 octobre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre